

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

États financiers
Au 31 mars 2014

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUES DU BAS-SAINT-LAURENT**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent** au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014

2013

PRODUITS

Subventions - fonctionnement	1 100 000 \$	1 200 000 \$
Mandats spéciaux (annexe D)	10 774 018	11 140 330
Revenus d'intérêts	49 746	39 637
Autres produits	949	130

11 924 713	12 380 097
------------	------------

CHARGES

Instances démocratiques (annexe A)	57 000	58 649
Rémunération du personnel (annexe B)	711 849	746 724
Administration générale (annexe C)	335 651	401 409
Mandats spéciaux (annexe D)	10 794 162	11 152 968

11 898 662	12 359 750
------------	------------

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

26 051 \$	20 347 \$
-----------	-----------

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014

2013

	Investi en immobili- sations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	90 416 \$	- \$	156 386 \$	246 802 \$	226 455 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 417)	-	46 468	26 051	20 347
Investissement en immobilisations corporelles	7 943	-	(7 943)	-	-
Affectation interne (note 11)	-	19 670	(19 670)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	77 942 \$	19 670 \$	175 241 \$	272 853 \$	246 802 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

BILAN

Au 31 mars

2014

2013

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 505 696 \$	632 818 \$
Placements temporaires (note 4)	2 266 778	3 845 632
Créances (note 5)	28 570	77 966
Subventions à recevoir (note 6)	1 693 599	959 930
Frais payés d'avance	1 190	1 190

5 495 833 5 517 536

PLACEMENTS AU COÛT (note 7)

258 065 250 001

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

77 942 90 416

5 831 840 \$ 5 857 953 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 9)	263 642 \$	250 522 \$
Subventions reportées (note 10)	5 295 345	5 360 629

5 558 987 5 611 151

ACTIF NET

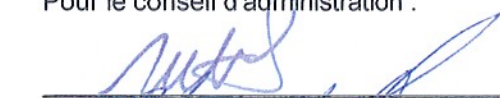
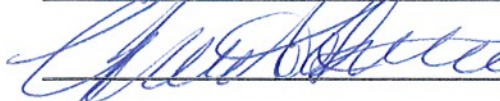
Investi en immobilisations corporelles	77 942	90 416
Affectation interne (note 11)	19 670	-
Non affecté	175 241	156 386

272 853 246 802

5 831 840 \$ 5 857 953 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 12 et 13)

Pour le conseil d'administration :

 , administrateur
 , administrateur

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014

2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	26 051 \$	20 347 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 417	24 720
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(370)	(709)

46 098 44 358

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	49 396	20 560
Subventions à recevoir	(733 669)	(179 988)
Dettes de fonctionnement	13 120	(53 674)
Subventions reportées	(65 284)	1 862 189

(690 339) 1 693 445

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(8 064)	(250 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	(7 943)	(10 177)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	370	709

(15 637) (259 468)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(705 976) 1 433 977

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

4 478 450 3 044 473

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

3 772 474 \$ 4 478 450 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent
des éléments suivants :

Encaisse	1 505 696 \$	632 818 \$
Placements temporaires	2 266 778	3 845 632
	3 772 474 \$	4 478 450 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme a été constitué en vertu de la Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche sanctionnée le 18 décembre 2003 et entrée en vigueur le 23 mars 2004. Il est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'Organisme est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement en matière de développement régional.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les subventions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles selon les protocoles d'entente jusqu'à concurrence du montant maximal admissible qui peut être inférieur aux montants accordés si les mandats se terminent avec des déboursés réels inférieurs aux prévisions.

Les subventions à payer sont inscrites dans les déboursés des mandats lorsque le rapport des coûts est accepté pour une étape du projet donnant droit à un versement de l'aide accordée.

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées au fonctionnement de l'exercice subséquent ou aux différentes activités confiées à la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent par le Gouvernement du Québec ou autres mandants. L'excédent des charges sur les subventions reçues et à recevoir occasionne des subventions reportées débitrices qui, par conséquent, sont déduites des subventions reportées créditrices.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'Organisme se livre à trois types d'activités : son fonctionnement, la gestion de projets et d'ententes, et un rôle de mandataire. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais de personnel, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les coûts réels engagés ou acceptés comme dépenses dans les projets.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Placement

Le placement dans l'entreprise à but lucratif contrôlée est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Améliorations locatives	linéaire	10 %
Équipement informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %

Les immobilisations corporelles acquises pour les mandats spéciaux sont imputées aux résultats et ne sont pas comptabilisées à titre d'éléments d'actifs au bilan et ne viennent pas affecter les actifs nets investis en immobilisations corporelles.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins ou rachetables à l'intérieur de ce délai.

3. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Les charges de la CRÉ incluent des dépenses relatives aux mandats spéciaux qui se répartissent comme suit :

	2014	2013
Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent	12 638 \$	12 638 \$
Région Vedette	3 846	-
MRI-Mission Gouvernance locale en matière de gestion forestière	3 660	-
	20 144 \$	12 638 \$

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2014	2013
Dépôts à terme, rachetables en tout temps aux taux variant de 1,07 % à 1,15 %	1 766 778 \$	3 341 632 \$
Dépôt à terme, non rachetable avant échéance, aux taux variant de 1,24 % à 1,90 %, échéant entre le 25 avril 2014 et le 19 septembre 2014	500 000	504 000
	2 266 778 \$	3 845 632 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

5. CRÉANCES

	2014	2013
Intérêts courus à recevoir	11 614 \$	19 699 \$
Taxes à la consommation	14 673	23 852
Autres	2 283	34 415
	28 570 \$	77 966 \$

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2014	2013
Subventions	1 689 914 \$	922 981 \$
Projet Inforoute	-	32 939
Intérêts courus à recevoir	3 685	3 592
Autres	-	418
	1 693 599 \$	959 930 \$

7. PLACEMENTS AU COÛT

	2014	2013
1 action catégorie A, participante, avec droit de vote, représentant 100 % des actions du Fonds d'aide à l'entreprise de la région du Bas-Saint-Laurent inc.	1 \$	1 \$
Dépôt à terme, non rachetable avant échéance, au taux de 1,57 %, échéant le 25 octobre 2015	258 064	250 000
	258 065 \$	250 001 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	94 573 \$	73 361 \$	21 212 \$
Équipement informatique	92 589	68 153	24 436
Mobilier de bureau	150 790	118 496	32 294
	337 952 \$	260 010 \$	77 942 \$

Des immobilisations corporelles d'un montant de 7 943 \$ (2013 - 0 \$) sont incluses dans les dettes d'exploitation.

Au cours de l'exercice, dans le cadre de son programme régulier de remplacement et d'amélioration de ses immobilisations corporelles, l'Organisme a disposé d'équipement informatique. De plus, il a radié des équipements informatiques.

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
Comptes fournisseurs	81 144 \$	50 582 \$
Salaires et autres retenues	15 597	17 813
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	40 510	44 553
Vacances à payer	126 391	137 574
	263 642 \$	250 522 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

10. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2014	2013
SOLDE, début de l'exercice	5 360 629 \$	3 498 440 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(10 794 162)	(11 152 968)
Montants reçus au cours de l'exercice	10 728 878	13 015 157
SOLDE, fin de l'exercice	5 295 345 \$	5 360 629 \$

11. AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'Organisme a effectué un montant de 19 670 \$ à des fins du projet MRI-Mission Gouvernance locale en matière de gestion forestière. L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. ÉVENTUALITÉ

Convention collective

La convention collective avec les employés est échue depuis le 31 mars 2013. Elle est actuellement en cours de renégociation.

Il est présentement impossible d'évaluer le montant que l'Organisme pourrait être appelé à verser à la suite du règlement de cette convention.

13. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2017 pour la location d'un bureau. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 341 437 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants :

2015 -	110 465 \$
2016 -	113 779 \$
2017 -	117 193 \$

L'Organisme s'est engagé par protocoles d'entente pour un montant de 2 843 785 \$ (2013 - 2 949 209 \$) dans le cadre des mandats spéciaux (annexe F).

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

14. ENTREPRISE À BUT LUCRATIF CONTRÔLÉE

Le Fonds d'aide à l'entreprise de la région du Bas-Saint-Laurent inc. est contrôlé par l'Organisme étant donné que la direction de celui-ci a le droit de nommer la majorité des membres votants du conseil d'administration de cette Société.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque auquel est exposé l'Organisme en raison de la concentration de crédit est limité. Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre de clients, d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Au cours des dernières années, l'Organisme n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Risque lié au taux d'intérêt

L'Organisme gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

16. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2014	2013
A - INSTANCES DÉMOCRATIQUES		
Allocation et indemnités	26 137 \$	26 137 \$
Déplacements	30 863	32 512
	57 000 \$	58 649 \$
B - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL		
Salaires	580 406 \$	610 355 \$
Charges sociales	131 443	136 369
	711 849 \$	746 724 \$
C - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Assurances	4 290 \$	3 704 \$
Déplacements et réunions	23 112	25 320
Colloque Innovation	10 000	-
Plan de développement	8 725	13 759
Formation	113	552
Honoraires professionnels	82 156	108 939
Analyses et études	5 747	21 589
Inforoute Bas-Saint-Laurent	3 011	4 472
Loyer	80 436	83 111
Matériel et fournitures	36 514	44 026
Vitrine régionale	14 494	47 285
Réseau CRÉ	-	8 000
Télécommunications	12 043	13 171
Frais bancaires	2 024	3 470
Prise en charge d'un projet	32 939	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(370)	(709)
Amortissement des immobilisations corporelles	20 417	24 720
	335 651 \$	401 409 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	CRÉ	Mandats (annexe G)	Élimi- nation	2014	2013
D - RÉSULTATS CUMULATIFS DE LA CRÉ ET DES MANDATS					
PRODUITS					
Subventions	1 100 000 \$	10 737 606 \$	- \$	11 837 606 \$	12 244 732 \$
Intérêts	49 746	5 026	-	54 772	46 772
Autres produits	949	31 386	-	32 335	88 593
	1 150 695	10 774 018	-	11 924 713	12 380 097
Participation de la CRÉ dans les mandats (note 3)	-	20 144	(20 144)	-	-
	1 150 695	10 794 162	(20 144)	11 924 713	12 380 097
CHARGES					
Subventions	-	8 722 095	-	8 722 095	9 201 090
Salaires et charges sociales	737 986	1 208 184	-	1 946 170	2 001 137
Assurances	4 290	-	-	4 290	3 839
Déplacements et réunions	72 700	171 681	-	244 381	238 433
Formation	113	9 279	-	9 392	8 949
Honoraires professionnels	90 914	566 588	-	657 502	605 605
Loyer	80 436	44 589	-	125 025	118 963
Matériel et fournitures	36 514	40 669	-	77 183	76 141
Promotion et publicité	14 494	21 898	-	36 392	58 476
Télécommunications	12 043	9 179	-	21 222	19 636
Frais bancaires	2 024	-	-	2 024	3 470
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(370)	-	-	(370)	(709)
Amortissement des immobilisations corporelles	20 417	-	-	20 417	24 720
Prise en charge d'un projet	32 939	-	-	32 939	-
Participation de la CRÉ dans les mandats (note 3)	20 144	-	(20 144)	-	-
	1 124 644	10 794 162	(20 144)	11 898 662	12 359 750
RÉSULTATS NETS	26 051 \$	- \$	- \$	26 051 \$	20 347 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX

LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire 2013

Cette entente a pour objet de soutenir le fonctionnement de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, l'élaboration et la mise en œuvre du plan régional de développement intégré des ressources et du territoire.

Gestion du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Ce projet vise à administrer le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2012-2013.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet I 2012-2013

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) assume la responsabilité de la gestion financière du volet I du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du Bas-Saint-Laurent, et agit à titre d'intermédiaire entre le bénéficiaire du contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestiers (CAAF) (subventionnaire) et les subventionnés.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2012-2013

En juillet 2004, une entente de délégation a été signée entre le Ministre délégué à la forêt, à la faune et aux parcs et la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) concernant la délégation de gestion du programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – volet II (PMVRMF). La responsabilité de la CRÉ consiste à administrer le programme en procédant à l'attribution des sommes aux projets admissibles selon les critères déterminés. L'entente prenait fin le 31 mars 2009 mais est reconduite annuellement depuis son échéance. À chaque année, les sommes nécessaires pour assurer la gestion et la mise en œuvre du volet II sont versées par le Ministre et sont déposées dans un compte de banque distinct. Les intérêts sur ces sommes, y compris les intérêts sur les placements provenant de ces sommes sont ajoutés au montant à verser dans le cadre du programme.

Programme de développement régional et forestier

Instauré à l'été 2013, le Programme de développement régional et forestier (PDRF) est la fusion du programme de l'Approche intégrée et régionalisée (PAIR) du MRN. Pour les exercices 2014-2016, les budgets affectés au PDRF sont présentés sous trois projets, soit : « Gestion-concertation régionale », « volet projets » et « Gestion PDRF – volet projets ».

Véhicules hors-routes 2012-2015

Ce projet vise à mettre sur pied une table de concertation afin d'établir le réseau interrégional des sentiers de véhicules hors-routes, d'y affecter une personne – ressource et supporter les travaux requis.

Chantier éclaircies commerciales

Ce projet vise à optimiser la création de richesse pour la région du Bas-Saint-Laurent, par la récolte et la transformation d'importants volumes de bois en provenance d'éclaircies commerciales.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES (suite)

Rexforêt - Éclaircies commerciales mécanisées

Expérimentation d'éclaircies commerciales mécanisées en plantation dans un contexte d'aménagement écosystémique.

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent 2010–2014

Ce projet vise à soutenir la Commission Jeunesse qui a pour mandat de favoriser la représentation des jeunes de la région, à exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse, à gérer le Fonds Régional d'investissement jeunesse et à assurer la concertation des représentants de jeunes en région avec les partenaires régionaux.

Fonds régional d'investissement jeunesse 2010–2014

Ce projet vise à soutenir les initiatives visant l'insertion pleine et entière des jeunes de la région, âgés entre 12 et 30 ans, tant au point de vue social, communautaire, culturel que professionnel et de favoriser la prise en main par les jeunes de leur développement.

Entente partenariat transport collectif 2010–2012

Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent s'inscrit dans le volet Planification régionale du transport collectif du ministère des Transports du Québec pour réaliser une planification régionale du transport collectif entre les MRC du Bas-Saint-Laurent.

Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint-Laurent

Ce projet porte sur les engagements conjoints liés à la réalisation d'objectifs appuyant l'émergence et la valorisation de la pratique artistique et littéraire de même que la consolidation d'organismes professionnels.

Entente ciblée culture

Ce projet vise la réalisation de projets et d'initiatives visant le développement de la culture et du tourisme culturel ainsi que la mise en valeur du patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

Entente spécifique sur la culture au Bas-Saint-Laurent 2012–2015

Ce projet vise à valoriser et renforcer le développement et le positionnement des arts et de la culture, en suscitant un partenariat entre le MCC, les ministères, les organismes culturels, d'un positionnement renforcé du secteur ainsi que d'une amélioration de son accessibilité et du développement des publics.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

Entente immigration 2009–2012 et 2013-2014

Cette entente favorise l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région du Bas-Saint-Laurent et leur intégration sociale et professionnelle.

Entente sur l'établissement des jeunes

Le projet d'entente vise la mise en œuvre de la stratégie sur l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent. Les objectifs de cette entente sont de développer le sentiment d'appartenance des jeunes face à la région, ainsi que de favoriser leur établissement et leur enracinement au Bas-Saint-Laurent.

Participation citoyenne des jeunes au Bas-Saint-Laurent 2014

Ce projet vise à sensibiliser les organismes à la participation des jeunes aux instances décisionnelles, à aider les jeunes à s'impliquer, notamment dans les organismes et les instances locales et régionales, à contribuer à la mise en œuvre, en région, de la Stratégie d'action jeunesse et à resserrer les liens entre jeunes francophones du Québec, ailleurs au Canada et dans les Amériques.

APPUI Bas-Saint-Laurent

Ce projet vise à soutenir le Carrefour de soutien aux proches aidants en partenariat avec la Société de gestion de l'APPUI.

Entente personnes âgées dans le Bas-Saint-Laurent 2013-2017

Cette entente a pour objet d'adapter les services et les infrastructures régionales afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région du Bas-Saint-Laurent par la mise en commun de ressources financières ou autres. Les objectifs généraux sont de permettre à des partenaires de divers horizons de convenir d'objectifs et de projets communs visant la contribution des personnes âgées à leur communauté, l'amélioration de leur condition de vie et leur participation sociale au développement des communautés locales et régionales.

Entente services de travail de rue

Entente de démonstration déployant des équipes de travailleurs (euses) de rue dans les MRC du Bas-Saint-Laurent afin d'établir un contact de prévention, particulièrement auprès des jeunes de 12 à 30 ans. L'entente réunit des partenaires locaux (MRC, CSSS, organismes pivots, etc.), des partenaires régionaux (Emploi Québec, la CRÉ et la Commission Jeunesse), le gouvernement du Québec (Secrétariat à la jeunesse), le gouvernement fédéral (Service Canada) ainsi que le secteur privé (société Telus).

Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS), déploiement dans les huit MRC (phases 3 et 4)

Entente de partenariat visant à soutenir le déploiement de Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) dans les huit territoires de MRC.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

Persévérance scolaire et réussite éducative

Ce projet vise l'embauche d'une ressource en appui à un comité régional sur la persévérance scolaire et la réussite éducative comme première étape de mobilisation.

Entente spécifique égalité hommes – femmes 2011–2015

Cette entente a pour objectif de mettre en œuvre des priorités d'actions régionales découlant du plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les objectifs sont d'entamer une démarche d'appropriation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS); de promouvoir des modèles de comportements égalitaires dans les régions; de tendre vers une égalité économique entre les femmes et les hommes; d'agir en vue de l'amélioration de la santé et de la sécurité des femmes et d'accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles.

Réunir, Réussir, Plan d'évaluation et mise en oeuvre

Outils les milieux dans leurs démarches de mobilisation et d'action pour la persévérance scolaire et élaborer et mettre en œuvre un plan d'évaluation des effets de certaines actions ciblées.

Réunir, Réussir, Soutien aux CLC

Soutenir les 8 Comités locaux du territoire sur la base des axes d'interventions retenus en persévérance scolaire.

Culture Communautés vulnérables

Collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications visant à utiliser la culture comme valeur ajoutée pour appuyer et renforcer les actions de COSMOSS auprès des communautés vulnérables bas-laurentiennes.

Entente spécifique en économie sociale 2010–2015

Cette entente vise la réalisation d'un plan d'actions visant le développement de l'économie sociale et son renforcement dans la région du Bas-Saint-Laurent par la mise en commun de ressources humaines, financières et matérielles.

Alliance pour la solidarité et inclusion sociale

L'alliance pour la solidarité vise à soutenir le déploiement des actions régionales et locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle vise à développer une stratégie globale et intégrée en favorisant la mobilisation et la concertation de tous les acteurs.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Entente innovation 2012–2015

L'entente a pour objet d'aider financièrement des entreprises et des organismes à entreprendre des projets d'innovation, soit de nouveaux produits ou de nouveaux procédés.

Projet inforoute fibre optique liaison Est - Ouest

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) agit comme partenaire pour les frais d'entretien pour la liaison Est – Ouest du réseau jusqu'en 2018.

MRI-Mission Gouvernance locale en matière de gestion forestière

Ce projet vise à créer un échange de pratiques, de réflexions et de savoir-faire entre des élus et des professionnels français et québécois sur les outils et les méthodes permettant de mettre en œuvre une gouvernance pertinente pour la valorisation des ressources forestières à l'échelle des communautés locales.

Cyberboire Emploi Bas-Saint-Laurent 2014

Organisation et tenue d'une cyberfoire de l'emploi pour la région du Bas-Saint-Laurent.

LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Fonds de développement régional 2009-2013 et 2013-2014

Conformément à l'entente signée avec le Gouvernement, le Fonds de Développement Régional (FDR) peut servir à financer notamment les dépenses de fonctionnement de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ), les ententes spécifiques et toute autre activité qui s'inscrit dans les priorités de développement de la région.

LIÉS AUX AUTRES PROJETS

Vélo-Québec

Collaboration avec l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent pour la réalisation du programme « Mon école à pied, à vélo! ». Pour promouvoir le transport actif pour les écoliers de niveau primaire.

Région Vedette

Ce projet consiste à mettre en valeur la région du Bas-Saint-Laurent au titre de Région Vedette au congrès de la Fédération québécoise des municipalités, entres autres en créant un vidéo promotionnel régional qui servira aux différents partenaires bas-laurentien.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AUX AUTRES PROJETS (suite)

Parc éolien communautaire régional

Embauche d'un chargé de projet pour le pré-démarrage d'un projet éolien régional au Bas-Saint-Laurent en partenariat avec les MRC et la Première Nation Malécite de Viger.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire 2013	Gestion du pro- gramme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2012-2013	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet I 2012-2013	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2012-2013
Budget total autorisé	2 995 300 \$	885 702 \$	250 067 \$	2 959 167 \$
Inter-projets 2013-2014	(173 249)	-	(67)	(54 320)
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(59 310)	-	-
Budget engagé	2 822 051	826 392	250 000	2 904 847
Engagements non déboursés	-	-	-	-
Déboursés cumulatifs	2 822 051	826 392	250 000	2 904 847
Encaissements cumulatifs	(2 995 300)	(826 392)	(250 067)	(2 959 167)
À recevoir au 31 mars 2014	-	-	-	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2013-2014	173 249	-	67	54 320
	(2 822 051)	(826 392)	(250 000)	(2 904 847)
SUBVENTIONS REPORTÉES	- \$	- \$	- \$	- \$

Programme de développement régional et forestier Gestion- concertation régional 2014-2016	Gestion Programme de développement régional et forestier Volet projets 2013-2014	Programme de développement régional et forestier Volet projets 2014-2016	Véhicules hors-routes 2012-2015	Chantier éclaircies commerciales
922 622 173 249	59 310 \$ -	3 690 488 54 387	120 000 \$ -	214 382 \$ -
(438 612)	(17 191)	(2 245 388)	(80 000)	(19 249)
657 259 (10 000)	42 119 -	1 499 487 (53 467)	40 000 -	195 133 -
647 259	42 119	1 446 020	40 000	195 133
(445 983) (65 328) -	(59 310) - -	(1 383 933) (461 311) -	(40 000) - -	(184 382) (30 000) -
- (173 249)	- -	- (54 387)	- -	- -
(684 560)	(59 310)	(1 899 631)	(40 000)	(214 382)
(37 301)	(17 191) \$	(453 611)	- \$	(19 249) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES (suite)

	Rexforêt - Éclaircies commerciales mécanisées	Sous-total
Budget total autorisé	149 000 \$	12 246 038 \$
Inter-projets 2013-2014	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(2 859 750)
Budget engagé	149 000	9 386 288
Engagements non déboursés	-	(63 467)
Déboursés cumulatifs	149 000	9 322 821
Encaissements cumulatifs	(149 000)	(9 293 534)
À recevoir au 31 mars 2014	-	(556 639)
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-
Inter-projets 2013-2014	-	-
	(149 000)	(9 850 173)
SUBVENTIONS REPORTÉES	- \$	(527 352) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

	Commission jeunesse régionale du Bas- Saint-Laurent 2010-2014	Fonds régional d'inves- tissement jeunesse 2009-2014	Entente partenariat transport collectif 2010-2012	Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint- Laurent
Budget total autorisé	991 216 \$	2 335 430 \$	815 114 \$	502 000 \$
Inter-projets 2013-2014	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	(4 220)	-	(47 390)	(84)
Budget engagé	986 996	2 335 430	767 724	501 916
Engagements non déboursés	(636)	(667 532)	(10 000)	(6 855)
Déboursés cumulatifs	986 360	1 667 898	757 724	495 061
Encaissements cumulatifs	(943 268)	(2 239 344)	(815 114)	(502 000)
À recevoir au 31 mars 2014	(37 811)	(96 085)	-	-
Participations cumulatives de la CRÉ	(44 384)	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2013-2014	-	-	-	-
	(1 025 463)	(2 335 429)	(815 114)	(502 000)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(39 103) \$	(667 531) \$	(57 390) \$	(6 939) \$

Entente ciblée culture	Entente spécifique sur la culture au Bas-Saint- Laurent 2012-2015	Entente immigration 2009-2012	Entente immigration 2013-2014	Entente sur l'établis- sement des jeunes	Partici- pation citoyenne des jeunes du Bas- Saint- Laurent 2014
210 000 \$	554 000 \$	711 820 \$	215 385 \$	741 349 \$	206 298 \$
-	-	-	-	-	-
-	(282 000)	(13 133)	(47 071)	(361 441)	(64 112)
210 000 (4 000)	272 000 (58 800)	698 687 -	168 314 (17 800)	379 908 (75 220)	142 186 -
206 000	213 200	698 687	150 514	304 688	142 186
(210 000)	(296 000)	(711 820)	(152 885)	(403 190)	(198 298)
-	(85 000)	-	(52 500)	(43 658)	(7 000)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
(210 000)	(381 000)	(711 820)	(205 385)	(446 848)	(205 298)
(4 000) \$	(167 800) \$	(13 133) \$	(54 871) \$	(142 160) \$	(63 112) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

	APPUI Bas-Saint- Laurent	Entente personnes aînées dans le Bas-Saint- Laurent 2013-2017	Entente services de travail de rue 2010-2012	Entente services de travail de rue 2013
Budget total autorisé	1 223 891 \$	747 500 \$	1 515 484 \$	925 941 \$
Inter-projets 2013-2014	-	-	(122 244)	122 244
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	79 873	-	-	(331 573)
Budget engagé	1 303 764	747 500	1 393 240	716 612
Engagements non déboursés	(264 755)	-	-	-
Déboursés cumulatifs	1 039 009	747 500	1 393 240	716 612
Encaissements cumulatifs	(1 223 891)	(747 500)	(1 412 422)	(827 584)
À recevoir au 31 mars 2014	-	-	-	(38 357)
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	(74 260)	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	(28 802)	-
Inter-projets 2013-2014	-	-	122 244	(122 244)
	(1 223 891)	(747 500)	(1 393 240)	(988 185)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(184 882) \$	- \$	- \$	(271 573) \$

Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) déploiement dans les huit MRC Phase 3	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) déploiement dans les huit MRC Phase 4	Persévérance scolaire et réussite éducative	Entente spécifique égalité hommes- femmes 2011-2015	Réunir, Réussir, Plan d'évaluation et mise en œuvre	Réunir, Réussir, Soutien aux CLC
1 856 555 \$	711 187 \$	108 600 \$	320 691 \$	232 657 \$	1 439 999 \$
-	-	-	-	-	-
-	(102 495)	(42 674)	(92 810)	(116 310)	(566 710)
1 856 555	608 692	65 926	227 881	116 347	873 289
-	(94 160)	(2 000)	(29 648)	(2 962)	(267 768)
1 856 555	514 532	63 926	198 233	113 385	605 521
(1 748 689)	(633 078)	(97 740)	(228 691)	(145 000)	(923 125)
-	(78 110)	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
(107 866)	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
(1 856 555)	(711 188)	(97 740)	(228 691)	(145 000)	(923 125)
- \$	(196 656) \$	(33 814) \$	(30 458) \$	(31 615) \$	(317 604) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

	Culture Communautés vulnérables	Alliance Solidarité et inclusion sociale	Sous-total
Budget total autorisé	22 800 \$	4 530 331	20 918 248 \$
Inter-projets 2013-2014	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	(8 500)	(2 207 996)	(4 208 646)
Budget engagé	14 300	2 322 335	16 709 602
Engagements non déboursés	(3 750)	(483 226)	(1 989 112)
Déboursés cumulatifs	10 550	1 839 109	14 720 490
Encaissements cumulatifs	(22 800)	(3 010 724)	(17 493 163)
À recevoir au 31 mars 2014	-	-	(438 521)
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	(118 644)
Participations cumulatives des partenaires	-	-	(136 668)
Inter-projets 2013-2014	-	-	-
	(22 800)	(3 010 724)	(18 186 996)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(12 250) \$	(1 171 615)	(3 466 506) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	Entente spécifique en économie sociale	Entente spécifique en économie sociale 2010-2015	Entente innovation 2009-2012	Entente innovation 2012-2015
Budget total autorisé	264 135 \$	694 998 \$	716 000 \$	559 000 \$
Inter-projets 2013-2014	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(303 441)	(11 398)	(363 841)
Budget engagé	264 135	391 557	704 602	195 159
Engagements non déboursés	(1 000)	(10 000)	(11 834)	(60 129)
Déboursés cumulatifs	263 135	381 557	692 768	135 030
Encaissements cumulatifs	(264 135)	(510 878)	(716 000)	(309 000)
À recevoir au 31 mars 2014	-	(55 119)	-	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2013-2014	-	-	-	-
	(264 135)	(565 997)	(716 000)	(309 000)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(1 000) \$	(184 440) \$	(23 232) \$	(173 970) \$

Projet Inforoute (fibre optique) OUEST	Augmentation de la couverture Internet haute vitesse	MRI Mission Gouvernance locale en matière de gestion forestière	Cyberboire Emploi Bas- Saint- Laurent 2013	Cyberboire Emploi Bas- Saint- Laurent 2014	Sous-total
8 584 284 \$	55 039 \$	8 660 \$	121 493 \$	126 530 \$	11 130 139 \$
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	(32 389)	(711 069)
8 584 284 (47 885)	55 039 -	8 660 -	121 493 -	94 141 (18 750)	10 419 070 (149 598)
8 536 399	55 039	8 660	121 493	75 391	10 269 472
(8 584 284)	(55 039)	(5 000)	(121 493)	(37 050)	(10 602 879)
-	-	-	-	(46 666)	(101 785)
-	-	(3 660)	-	-	(3 660)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
(8 584 284)	(55 039)	(8 660)	(121 493)	(83 716)	(10 708 324)
(47 885) \$	- \$	- \$	- \$	(8 325) \$	(438 852) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

	Fonds de dévelop- pement régional 2009 à 2013	Fonds de dévelop- pement régional 2013-2014	Sous-total
Budget total autorisé	12 783 824 \$	2 195 446 \$	14 979 270 \$
Inter-projets 2013-2014	(352 707)	352 707	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(172 725)	(172 725)
Budget engagé	12 431 117	2 375 428	14 806 545
Engagements non déboursés	(217 019)	(413 489)	(630 508)
Déboursés cumulatifs	12 214 098	1 961 939	14 176 037
Encaissements cumulatifs	(12 783 824)	(1 598 792)	(14 382 616)
À recevoir au 31 mars 2014	-	(596 654)	(596 654)
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-
Inter-projets 2013-2014	352 707	(352 707)	-
	(12 431 117)	(2 548 153)	(14 979 270)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(217 019) \$	(586 214) \$	(803 233) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX AUTRES PROJETS

	Vélo- Québec	Région Vedette	Parc Éolien communau- taire régional	Sous-total
Budget total autorisé	43 150 \$	123 846 \$	100 000 \$	266 996 \$
Inter-projets 2013-2014	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	679	-	(48 981)	(48 302)
Budget engagé	43 829	123 846	51 019	218 694
Engagements non déboursés	(11 100)	-	-	(11 100)
Déboursés cumulatifs	32 729	123 846	51 019	207 594
Encaissements cumulatifs	(43 150)	(120 000)	(100 000)	(263 150)
À recevoir au 31 mars 2014	-	-	-	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	(3 846)	-	(3 846)
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2013-2014	-	-	-	-
	(43 150)	(123 846)	(100 000)	(266 996)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(10 421) \$	- \$	(48 981) \$	(59 402) \$

	Total 2014	Total 2013
	59 540 691 \$	60 128 357 \$
	-	-
	(8 000 492)	(8 260 334)
	51 540 199	51 868 023
	(2 843 785)	(2 949 209)
	48 696 414	48 918 814
	(52 035 342)	(53 016 839)
	(1 693 599)	(959 930)
	(126 150)	(106 006)
	(136 668)	(196 668)
	-	-
	(53 991 759)	(54 279 443)
	(5 295 345) \$	(5 360 629) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet I 2012-2013	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2012-2013	Programme de développement régional et forestier Gestion- concertation régionale 2014-2016
PRODUITS			
Subventions	30 000 \$	334 138 \$	647 263 \$
Intérêts	-	10	-
Autres	-	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-
	30 000	334 148	647 263
CHARGES			
Subventions	30 000	334 148	164 684
Salaires et charges sociales	-	-	363 741
Assurance	-	-	-
Déplacements et réunions	-	-	29 631
Formation	-	-	310
Honoraires professionnels	-	-	76 035
Loyer	-	-	11 079
Matériel et fournitures	-	-	762
Promotion et publicité	-	-	-
Télécommunications	-	-	1 021
	30 000	334 148	647 263
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$

Gestion Programme de développement régional et forestier Volet projets 2013-2014	Programme de développement régional et forestier Volet projets 2014-2016	Véhicules hors-routes 2012-2015	Chantier éclaircies commerciales	Rexforêt - Éclaircies commerciales mécanisées
42 119 \$	1 446 020 \$	40 000 \$	99 751 \$	37 250 \$
-	-	-	-	-
-	-	-	4 913	-
-	-	-	-	-
42 119	1 446 020	40 000	104 664	37 250
-	1 443 333	-	10 000	37 250
35 765	-	40 000	64 897	-
-	-	-	-	-
-	-	-	2 856	-
-	-	-	-	-
3 095	2 687	-	26 741	-
3 259	-	-	-	-
-	-	-	170	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
42 119	1 446 020	40 000	104 664	37 250
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES (suite)

Sous-total

PRODUITS

Subventions	2 676 541 \$
Intérêts	10
Autres	4 913
Participation de la CRÉ	-
	2 681 464

CHARGES

Subventions	2 019 415
Salaires et charges sociales	504 403
Assurance	-
Déplacements et réunions	32 487
Formation	310
Honoraires professionnels	108 558
Loyer	14 338
Matériel et fournitures	932
Promotion et publicité	-
Télécommunications	1 021
	2 681 464

RÉSULTATS NETS

- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

	Commission jeunesse régionale du Bas- Saint-Laurent 2010-2014	Fonds régional d'inves- tissement jeunesse 2010-2014	Entente partenariat transport collectif 2010-2012	Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint- Laurent
PRODUITS				
Subventions	184 946 \$	341 663 \$	158 745 \$	30 166 \$
Intérêts	-	5 016	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRÉ	12 638	-	-	-
	197 584	346 679	158 745	30 166
CHARGES				
Subventions	-	346 679	158 745	30 166
Salaires et charges sociales	154 441	-	-	-
Assurance	-	-	-	-
Déplacements et réunions	8 956	-	-	-
Formation	-	-	-	-
Honoraires professionnels	21 631	-	-	-
Loyer	7 018	-	-	-
Matériel et fournitures	2 755	-	-	-
Promotion et publicité	911	-	-	-
Télécommunications	1 872	-	-	-
	197 584	346 679	158 745	30 166
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Entente ciblée culture	Entente spécifique sur la culture au Bas-Saint- Laurent 2012-2015	Entente immigration 2009-2012	Entente immigration 2013-2014	Entente sur l'établis- sement des jeunes	Partici- pation citoyenne des jeunes du Bas- Saint- Laurent 2014	APPUI Bas-Saint- Laurent
1 000 \$	213 200 \$	68 541 \$	150 513 \$	196 688 \$	31 869 \$	378 979 \$
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
1 000	213 200	68 541	150 513	196 688	31 869	378 979
1 000	213 200	40 565	71 200	88 355	23 616	214 882
-	-	4 241	31 913	-	-	123 214
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	3 898	35 938	5 996	5 390
-	-	-	-	-	-	324
-	-	21 109	35 210	71 085	760	19 899
-	-	2 500	7 450	-	-	10 847
-	-	47	382	747	716	2 369
-	-	-	-	-	660	323
-	-	79	460	563	121	1 731
1 000	213 200	68 541	150 513	196 688	31 869	378 979
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

	Entente personnes aînées dans le Bas-Saint- Laurent 2013-2017	Entente services de travail de rue 2013	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) déploiement dans les huit MRC Phase 3	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) déploiement dans les huit MRC Phase 4
PRODUITS				
Subventions	46 332 \$	601 939 \$	94 160 \$	514 532 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-	-
	46 332	601 939	94 160	514 532
CHARGES				
Subventions	46 332	521 158	94 160	320 000
Salaires et charges sociales	-	52 405	-	156 569
Assurance	-	-	-	-
Déplacements et réunions	-	18 326	-	20 725
Formation	-	8 645	-	-
Honoraires professionnels	-	498	-	10 675
Loyer	-	-	-	-
Matériel et fournitures	-	424	-	4 978
Promotion et publicité	-	-	-	-
Télécommunications	-	483	-	1 585
	46 332	601 939	94 160	514 532
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Persévérance scolaire et réussite éducative	Entente spécifique égalité hommes- femmes 2011-2015	Réunir, Réussir, Plan d'évaluation et mise en œuvre	Réunir, Réussir, Soutien aux CLC	Culture Commu- nautés vulné- rables	Alliance Solidarité et inclusion sociale	Sous-total
42 639 \$	106 405 \$	81 702 \$	464 689 \$	10 048 \$	1 242 114 \$	4 960 870 \$
-	-	-	-	-	-	5 016
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	12 638
42 639	106 405	81 702	464 689	10 048	1 242 114	4 978 524
-	55 000	-	464 689	10 000	1 205 087	3 904 834
36 899	12 804	69 535	-	-	28 750	670 771
-	-	-	-	-	-	-
2 775	265	4 461	-	48	4 022	110 800
-	-	-	-	-	-	8 969
160	31 036	6 943	-	-	4 108	223 114
2 436	-	-	-	-	-	30 251
240	-	733	-	-	54	13 445
-	7 244	-	-	-	-	9 138
129	56	30	-	-	93	7 202
42 639	106 405	81 702	464 689	10 048	1 242 114	4 978 524
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	Entente spécifique en économie sociale	Entente spécifique en économie sociale 2010-2015	Entente innovation 2009-2012	Entente innovation 2012-2015
PRODUITS				
Subventions	10 000 \$	107 083 \$	37 176 \$	135 030 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	1 095	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-	-
	10 000	108 178	37 176	135 030
CHARGES				
Subventions	10 000	65 500	37 176	135 030
Salaires et charges sociales	-	33 010	-	-
Assurance	-	-	-	-
Déplacements et réunions	-	1 209	-	-
Formation	-	-	-	-
Honoraires professionnels	-	6 074	-	-
Loyer	-	-	-	-
Matériel et fournitures	-	105	-	-
Promotion et publicité	-	2 027	-	-
Télécommunications	-	253	-	-
	10 000	108 178	37 176	135 030
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

MRI Mission Gouvernance locale en matière de gestion forestière	Cyberboire Emploi Bas- Saint- Laurent 2013	Cyberboire Emploi Bas- Saint- Laurent 2014	Sous-total
5 000 \$	17 627 \$	68 491 \$	380 407 \$
-	-	-	-
-	18 478	6 900	26 473
3 660	-	-	3 660
8 660	36 105	75 391	410 540
-	-	-	247 706
-	-	-	33 010
-	-	-	-
7 672	22	247	9 150
-	-	-	-
935	30 010	68 384	105 403
-	-	-	-
53	43	1 977	2 178
-	5 950	4 783	12 760
-	80	-	333
8 660	36 105	75 391	410 540
- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

	Fonds de dévelop- pement régional 2009-2013	Fonds de dévelop- pement régional 2013-2014	Sous-total
PRODUITS			
Subventions	576 701 \$	1 961 939 \$	2 538 640 \$
Intérêts	-	-	-
Autres	-	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-
	576 701	1 961 939	2 538 640
CHARGES			
Subventions	576 701	1 961 939	2 538 640
Salaires et charges sociales	-	-	-
Assurance	-	-	-
Déplacements et réunions	-	-	-
Formation	-	-	-
Honoraires professionnels	-	-	-
Loyer	-	-	-
Matériel et fournitures	-	-	-
Promotion et publicité	-	-	-
Télécommunications	-	-	-
	576 701	1 961 939	2 538 640
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX AUTRES PROJETS

	Vélo- Québec	Région Vedette	Parc Éloïen communau- taire régional	Sous-total
PRODUITS				
Subventions	17 652 \$	120 001 \$	43 495 \$	181 148 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRÉ	-	3 846	-	3 846
	17 652	123 847	43 495	184 994
CHARGES				
Subventions	11 500	-	-	11 500
Salaires et charges sociales	-	-	-	-
Assurance	-	-	-	-
Déplacements et réunions	-	17 404	1 840	19 244
Formation	-	-	-	-
Honoraires professionnels	6 084	82 397	41 032	129 513
Loyer	-	-	-	-
Matériel et fournitures	68	24 046	-	24 114
Promotion et publicité	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	623	623
	17 652	123 847	43 495	184 994
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX TOTAUX

	Total 2014	Total 2013
PRODUITS		
Subventions	10 737 606 \$	11 044 732 \$
Intérêts	5 026	7 135
Autres	31 386	88 463
Participation de la CRÉ	20 144	12 638
	10 794 162	11 152 968
CHARGES		
Subventions	8 722 095	9 201 090
Salaires et charges sociales	1 208 184	1 228 276
Assurance	-	135
Déplacements et réunions	171 681	166 842
Formation	9 279	8 397
Honoraires professionnels	566 588	470 605
Loyer	44 589	35 852
Matériel et fournitures	40 669	32 115
Promotion et publicité	21 898	3 191
Télécommunications	9 179	6 465
	10 794 162	11 152 968
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$